

## MAIRIE de VILLEGLY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 31 MARS 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le LUNDI 31 MARS 2026 à 19 h 00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – MARCAILLOU – COULONVAL – MAURY – BROUSSE – DUVERT – AZEMA – LEVEJAC – TUVERI – LEROY – ALIBERT-BAILLY – SAURY – MONDON.

Absente excusée : Mme SALANDINI.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

**- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025.**

M. le Maire présente le Compte financier Unique pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Il communique les éléments financiers concernant le fonctionnement et l'investissement :

<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses.....	1.005.866.36 €	Dépenses .....	483.739.01 €
Recettes.....	1.257.857.67 €	Recettes.....	701.845.81 €
<b>Résultats</b>	<b>+ 251.991.31 €</b>		<b>+218.106.80 €</b>

Après cette présentation, M. le Maire quitte la salle et M. Raymond BENOIT, 1<sup>er</sup> adjoint, soumet son approbation à l'ensemble du Conseil Municipal.

Accord unanime du Conseil Municipal qui valide le Compte Financier Unique 2025.

**- AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET 2026.**

Après avoir validé le Compte Financier Unique, le Conseil est invité à statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Résultat de l'exercice :	+ 251.991.31 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 530.110.78 €
Résultat à affecter	<u>+ 782.102.09 €</u>
Solde d'exécution d'investissement :	- 117.221.73 €
Solde des restes à réaliser :	- 68.370.00 €
Besoin de financement :	<u>185.591.73 €</u>

Il est proposé l'affectation suivante :

Affectation en réserves	R 1068 (investissement)	185.591.73 €
Report en fonctionnement	R 002	596.510.36 €
Déficit reporté	D 001 (investissement)	117.221.73 €

Accord unanime du Conseil.

## **- DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS.**

Lors du conseil d'installation des nouveaux élus, il a été décidé la création de différentes commissions et qu'elles seraient complétées en fonction des désirs de chaque élu lors du prochain Conseil Municipal.

De ces propositions, il ressort :

### **- COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Titulaire : Jean MAURY

Suppléante : Véronique BROUSSE

Les personnes suivantes seront proposées auprès du Préfet et du Président du Tribunal Judiciaire pour siéger à cette commission. Il s'agit de :

Membre délégué titulaire de l'Administration : Ludovic BANQUET

Membre délégué suppléante de l'Administration : Irène BRAULIO

Membre délégué titulaire proposé au Président du Tribunal judiciaire : Omar ROMAIN

Membre délégué suppléant proposé au Président du Tribunal judiciaire : Patrick LEROY

### **- SIC DE LA REDORTE (2 titulaires, 2 suppléants)**

Titulaires : Alain MARTY, Emma MONDON

Délégués suppléants : Jean MAURY, Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY

### **- ATD 11 (1 titulaire, 1 suppléant)**

Titulaire : Emmanuel COULONVAL

Suppléant : Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY

### **- CLECT (1 titulaire, 1 suppléant)**

Titulaire : Alain MARTY

Suppléant : Stéphane AZEMA

### **- SYADEN (1 titulaire, 1 suppléant, parité homme/femme)**

Titulaire : Alain MARTY

Suppléant : Anne SAURY

### **- COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES (3 membres)**

Titulaires : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Emmanuel COULONVAL

Suppléants : Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY, Patrick LEROY, Jean MAURY

## **- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.**

- M. BENOIT présente le programme de la cérémonie du 08 mai. Au cours de cette cérémonie, la Réserve Communale sera mise à l'honneur et des remises de médaille de la ville et insignes porte-drapeau seront attribuées.

Il propose la réalisation de la photo du Conseil Municipal, mais au regard des absents constatés, une nouvelle date sera proposée.

- M. AZEMA fait le compte rendu de la réunion des associations.

- Mme MARCAILLOU fait le point sur le repas des aînés et indique la présence de 163 personnes. Cette année, le seuil a été relevé à 64 ans.

Elle informe le Conseil Municipal qu'une réunion est prévue le 17 avril 2026 sur l'opération brioche à Rieux-Minervois. Mme BROUSSE, M. MAURY et M. AZEMA l'accompagneront.

Elle informe également d'un rendez-vous avec Mme PAREDES, afin de parler d'un projet diététique que veut porter cette personne.

- M. COULONVAL fait le point sur le dossier de l'ASVP. Une rencontre en présence de la mairie de Pépieux a été organisée le 30 mars 2026 et son embauche est fixée au 01 juin 2026.

Des devis sont en cours pour les besoins matériels de l'agent (vélo, caméra, vêtement,...).

En attendant la construction de son local qui sera attenant au bâtiment des services techniques, le bureau de l'ASVP est prévu dans l'enceinte de la mairie.

Son planning sera fait conjointement avec la mairie de Pépieux suivant les contraintes.

Sa présentation sera faite lors d'un prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 20 H 20.

Le Maire,  
Alain MARTY

